Association Fribourgeoise Action et Accompagnement Psychiatrique

Freiburgische Interessengemeinschaft für Sozialpsychiatrie

Élections cantonales fribourgeoises 2026
La santé psychique : un enjeu essentiel pour l'avenir de notre canton

Interpellation de l'Association Fribourgeoise Action et Accompagnement Psychiatrique (AFAAP) aux candidates et candidats

Madame, Monsieur,
À l'approche des élections cantonales de novembre 2026, l'Association Fribourgeoise Action et Accompagnement Psychiatrique (AFAAP) souhaite attirer votre attention sur un enjeu majeur pour notre canton : la santé psychique de la population fribourgeoise.
Par ce courrier, nous souhaitons partager notre expérience de terrain et inviter les futures autorités cantonales à intégrer pleinement cette thématique dans leurs réflexions et leurs décisions durant la prochaine législature.

L'AFAAP : une expertise de terrain et communautaire depuis 1992
Depuis plus de 30 ans, l'AFAAP accompagne les personnes concernées par un trouble psychique ainsi que leurs proches.
À travers l'accueil, l'écoute, l'information, l'entraide, l'accompagnement et la sensibilisation, notre association favorise l'autonomie, l'inclusion sociale et la participation des personnes concernées.
L'AFAAP développe également une approche communautaire en proposant des espaces de rencontre, d'échange et de participation. Ces espaces renforcent les liens sociaux, contribuent à lutter contre l'isolement et favorisent le pouvoir d'agir des personnes concernées dans leur environnement de vie.
Notre proximité avec les personnes concernées et leurs proches nous permet d'être au plus près des réalités vécues, mais également des ressources qui favorisent le rétablissement et la qualité de vie.
Nos locaux se trouvent à Fribourg, Bulle et Guin.

La santé psychique : une réalité qui concerne toute la population
La santé psychique constitue aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique et de cohésion sociale.
Selon le dernier rapport de l'Observatoire suisse de la santé (Obsan, 2025), 23 % de la population fribourgeoise présente une détresse psychologique moyenne à élevée, contre 17,8 % au niveau suisse.
Dans un canton en forte croissance démographique, les besoins en matière de prévention, d'accompagnement, de soins, de soutien aux proches et d'inclusion sociale sont appelés à augmenter.
Au-delà des chiffres, les personnes vivant avec un trouble psychique rencontrent encore trop souvent des obstacles liés à la stigmatisation, à l'isolement ou à des difficultés d'accès au logement, à l'emploi, à la formation et à une pleine participation sociale.

Rue Hans-Fries 5 – 1700 Fribourg | Place du Tilleul 7 – 1630 Bulle | Bonnstrasse 28 – 3186 Guin
info@afaap.ch | www.afaap.ch | Fribourg : 026 424 15 14 | Bulle : 026 424 15 45

Association Fribourgeoise Action et Accompagnement Psychiatrique
Freiburgische Interessengemeinschaft für Sozialpsychiatrie

Les décisions politiques ont un impact concret

La santé psychique ne relève pas uniquement de la politique sanitaire. Les décisions prises dans les domaines du logement, de l'emploi, de la formation, de l'action sociale, de la mobilité ou de la cohésion sociale influencent directement l'autonomie et la participation des personnes concernées.

Les prochaines années seront également marquées par des dossiers importants, notamment la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), les évolutions de l'assurance-invalidité et les politiques d'inclusion.

Une approche transversale de la santé psychique est donc indispensable.

Sept axes prioritaires pour une politique fribourgeoise de santé psychique

Sans soutenir aucun parti ni aucune candidature, l'AFAAP invite les futures autorités cantonales à :

1. Faire de la santé psychique une priorité durable des politiques publiques.
2. Renforcer la prévention, la promotion de la santé psychique et l'accompagnement précoce.
3. Favoriser l'accès au logement, à l'emploi, à la formation, à un revenu adéquat et à la participation à la vie sociale.
4. Lutter contre la stigmatisation et les discriminations.
5. Reconnaître l'expertise des personnes concernées et des acteurs de terrain et soutenir leur participation aux décisions qui les concernent.
6. Soutenir les proches et reconnaître leur rôle essentiel.
7. Poursuivre la mise en œuvre de la CDPH et des recommandations portées notamment par la CORAASP (faitière romande des associations d'action pour la santé psychique).

Construire ensemble un canton plus inclusif

La maladie psychique peut concerner chacune et chacun d'entre nous, directement ou indirectement, au cours de la vie.

Une politique attentive à la santé psychique bénéficie à toute la société en favorisant davantage de solidarité, d'inclusion et de cohésion sociale.

L'AFAAP souhaite être un partenaire des futures autorités en mettant à disposition son expérience de terrain, son expertise et sa connaissance des réalités vécues par les personnes concernées et leurs proches.

Nous serions heureux de pouvoir échanger avec vous sur ces enjeux essentiels pour l'avenir du canton de Fribourg, durant la campagne ou au cours de la prochaine législature.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre démarche et vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Fribourg, le 5 octobre 2026

Stefan Trummer
Pour le groupe politique sociale

Micheline Grivel
Directrice

Rue Hans-Fries 5 – 1700 Fribourg | Place du Tilleul 7 – 1630 Bulle | Bonnstrasse 28 – 3186 Guin
info@afaap.ch | www.afaap.ch | Fribourg : 026 424 15 14 | Bulle : 026 424 15 45